

Livret d'accueil

Bienvenue à La Maison de l'Osier Pourpre



Adef Résidences



Bienvenue à vous, bienvenue chez vous.

Les Maisons Adef Résidences sont conçues pour vous avec le savoir-faire de l'Association. Ce savoir-faire est centré sur la qualité des prestations qui vous sont proposées ainsi que sur vos choix et vos envies. Nous sommes à l'écoute de vos remarques et demandes, les professionnels sont là pour vous accompagner. Vous découvrirez au travers de ce document les éléments principaux de l'organisation quotidienne ».

Dominique Bourgine, Président d'Adef Résidences.



01

Ma
de **Maison**
l'Osier Pourpre

Située à Chaumont, depuis 2013, ma Maison de l'Osier Pourpre est un espace calme et protégé, en Haute-Marne.



Avec environ 65 professionnels, je bénéficie de l'accompagnement adéquat dont j'ai besoin.



Les professionnels sont disponibles afin que je vive de manière confortable et en sécurité.

Ma chambre

02



*Je suis chez moi dans ma chambre,
il s'agit de mon espace privé.*

Je suis donc libre d'y apporter des objets personnels pour la décorer.

.....

Je reçois à ma convenance des visiteurs, excepté lors des repas en salles de vie, pour éviter de perturber le service à table.

.....

Je demande aux professionnels à bénéficier d'une communication spécifique si j'ai des difficultés pour lire ou entendre.

.....

Je peux fumer dans les lieux prévus à cet effet, ils me sont précisés.

Je peux également être accompagné à l'extérieur pour fumer.

.....

Enfin, je bénéficie d'une prise téléphonique et d'une prise TV.

03

Les
services
dans ma **Maison**

Je suis en pension complète, tous les repas de la journée me sont servis à des horaires en lien avec la vie en collectivité. Je peux participer au choix des menus (je peux demander à faire partie de la commission restauration).



Les équipes qui cuisinent mes repas sont à mon écoute et préparent des repas adaptés à mes besoins et mes contraintes alimentaires.



La liste et les horaires des animations quotidiennes sont affichées. Je peux également demander que l'on m'en fasse directement part oralement. Lectures, jeux de société, sorties extérieures etc. me sont proposées. Mes proches sont les bienvenus lors de ces moments de loisirs.

Mes journées sont organisées en fonction de mes choix, de mon accompagnement dans la vie quotidienne et des animations variées auxquelles je veux participer.

Je bénéficie des soins médicaux dont j'ai besoin par les professionnels soignants de la Maison. Pour les éventuels rendez-vous extérieurs, les professionnels s'en occupent à ma demande.



Mon linge est entretenu directement au sein de la Maison, sauf pour le pressing. Marqué à mon nom, je le confie le matin et il m'est remis deux fois par semaine.

Lorsque j'ai de nouveaux vêtements, je les donne au secrétariat pour qu'ils soient marqués avant de les mettre dans mon placard.



Je décide du nombre de fois dans la semaine où le ménage est fait dans ma chambre. Idem pour ma salle de bains.

04

Les
espaces de vie
et de *soins*

**En dehors de ma chambre, mes espaces de vie
et de soins sont nombreux :**



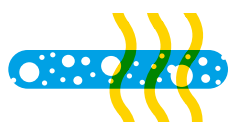
Salle des
invités



Salles
de vie



Salons
des familles



Salle
Snoëzelen



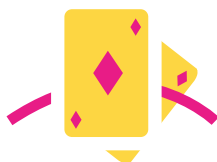
Jardin



Salle
de kiné



Salon de coiffure
et esthétique



Salles
d'animation



Balnéothérapie

.....

Si je ne peux m'y rendre seul(e), alors je demande
de l'aide aux professionnels dont c'est la mission.

05

Les valeurs avec lesquelles on m'accompagne

Tous les professionnels Adef Résidences sont formés aux valeurs éthiques fondamentales qui font foi dans ma Maison :

- le respect mutuel,
- la bientraitance,
- l'écoute,
- la considération pour mes choix,
- la vie en communauté,
- les droits et libertés garanties pour tout un chacun,
- l'acceptation des religions, des cultures régionales, des singularités...

Je peux me prévaloir à tout instant de ces valeurs auprès de la Direction de la Résidence.

06

Les équipes de la Maison

Les équipes qui m'accompagnent ont des compétences variées : hôtellerie, animation, soin, secrétariat...

.....

Au quotidien, les aides soignants, les auxiliaires de vie et les agents de service sont présents auprès de moi. Ils sont appuyés en journée si nécessaire par les infirmiers et le personnel de la vie sociale.

.....

Quand j'en ai besoin, médecins, psychologue, ergothérapeute sont disponibles.

Je peux me rendre au secrétariat tous les jours de la semaine.



07

Adef Résidences

Adef Résidences est une Association à but non lucratif spécialisée dans la gestion et la création d'Établissements médico-sociaux et sanitaires. Créée en 1992, l'Association gère aujourd'hui 57 Établissements (37 Maisons EHPAD, 1 Résidence Autonomie, 14 Maisons Handicap, 2 Établissements sanitaires, 3 centres de vacances adaptées).

Acteur national reconnu dans l'accueil et l'accompagnement de personnes en situation de dépendance, Adef Résidences œuvre depuis 26 ans avec plus de 3 500 collaborateurs auprès des personnes âgées et en situation de handicap pour leur offrir un cadre de vie chaleureux et adapté à leurs besoins.

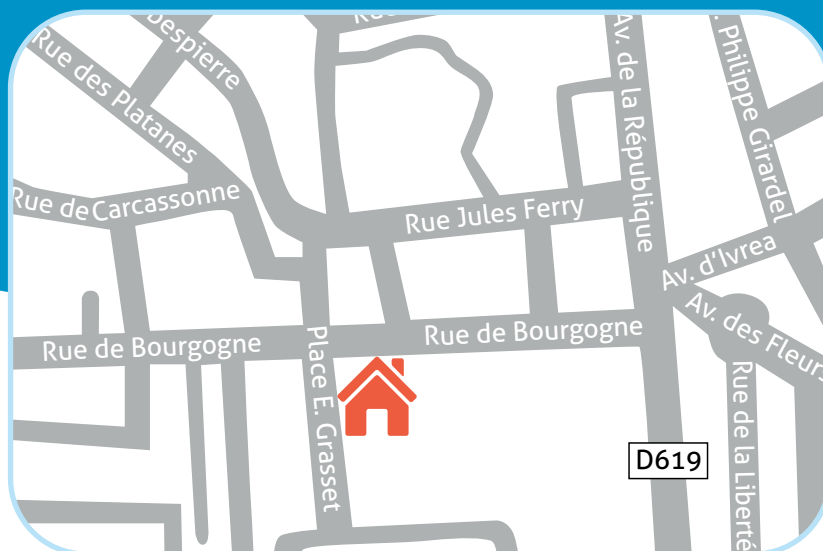
La démarche Bientraitance est un élément fondamental dans la construction d'Adef Résidences et dans la vision que ses salariés ont de leurs métiers. Afin de garantir un niveau de qualité optimal, l'Association est également dotée d'un système de contrôle qualité exigeant.

La Maison de L'Osier Pourpre

1 place Eugène Grasset 52000 Chaumont

03 25 02 46 00

Accès 20 mn à pied de la Gare de Chaumont



Numéros utiles :

CAF : 0 810 25 52 10

Conseil Départemental 52 :
03 25 32 88 88

**Centre Hospitalier
Chaumont :** 03 25 30 70 30

CCAS de Chaumont (*Centre
Communal d'Action Sociale*):
03 25 03 95 19

Coordination gérontologique

N° vert : 0 800 11 44 20
Appel gratuit depuis un poste fixe
9h - 12h / 14h - 17h30

Pompiers : 18 ou 112

SAMU : 15

**Numéro d'appel national
contre la maltraitance :**
39 77

Vous avez accès à toute information ou document relatif à votre prise en charge. Pour connaître la marche à suivre, vous pouvez vous adresser à la Direction de l'Établissement.

Selon la législation et pour compléter ce livret d'accueil, une notice d'information relative à la désignation de la personne de confiance doit vous être remise.